

Sénégal

Le Sénégal, en forme longue la république du Sénégal, est un pays d'Afrique de l'Ouest. Il est limitrophe de la Mauritanie, du Mali, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et de la Gambie. La capitale du Sénégal est Dakar, qui est aussi la plus grande ville. Le pays est divisé en 14 régions, 45 départements et 113 arrondissements.*

La gestion des déchets municipaux au Sénégal est sous la supervision du ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire. Actuellement, un programme national de GDS est en cours de mise à jour et plusieurs mesures ont été prises, telles que l'acquisition de camions et la planification de la construction de décharges. Cependant, le pays n'a pas de loi fondamentale sur la GDS. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le secteur, comme par exemple l'élaboration d'une loi fondamentale sur la GDS, la création d'une agence nationale pour la GDS, le renforcement des capacités du personnel de la GDS ou encore le développement des partenariats public-privé.

Source: * Wikipédia, Sénégal, consulté le 27 février 2019, https://en.wikipedia.org/wiki/Senegal

Informations de base

Population*	15,85 millions (2017)		
Croissance de la population (% annuel)*	2,8 (2017)		
Superficie (kilomètres carrés)*	196 710		
Climat	Continental		
PIB (\$ US courants)*	21,07 milliards (2017)		
Croissance du PIB (% annuel)*	7,2 (2017)		
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	1 240 (2017)		
Principales industries**	Agriculture et mareyage, extraction du phosphate, production d'engrais,		
	raffinage du pétrole, extraction du zircon et de l'or, matériaux de construction,		
	construction et réparation de navires		
Monnaie***	1 USD = 577,81 XOF (Franc CFA) (février 2019)		

Sources: * Banque mondiale, Sénégal, consulté le 14 mars 2019, https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=SEN

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

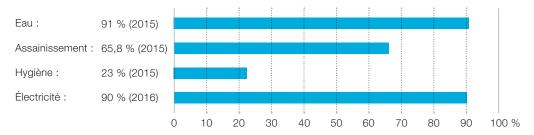
Rubrique	Présentation générale					
Système juridique	 Il n'y a pas de loi fondamentale nationale sur la gestion des déchets solides municipaux. Il y a un Code de l'environnement qui stipule l'évaluation d'impact environnemental. Il y a aussi le Code de l'eau Code des collectivités locales et le Code de l'hygiène. 					
Politique/Plan	◆Le Programme national de GDS a été élaboré en 2013 et mis à jour entre 2016 et 2018. L'année cible oprogramme est 2025.					
Système de mise en œuvre	 L'Unité nationale de coordination et de gestion des déchets, qui relève du ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, est responsable de la gestion des déchets solides municipaux au niveau national. L'Unité compte 2 500 employés. 80 % du budget est consacré à la mise en œuvre de la GDS à Dakar, qui compte 5 millions d'habitants et génère en moyenne 2 200 tonnes de déchets par jour. Les données sur la GDS sont collectées chaque semaine auprès des municipalités et un rapport mensuel est remis au ministère. Le site d'élimination actuel est un dépotoir. Trois sites d'enfouissement sanitaire sont en construction et seront achevés en 2019. 					
Système financier	 Le budget national pour la GDS est de 15 milliards de francs CFA (approximativement 26 millions d'USD). Les municipalités reçoivent une subvention pour la GDS. Cependant, celle-ci ne couvre qu'une très petite partie du coût total. 					
Soutien des donateurs	 Banque mondiale. Banque islamique de développement (BID). 					

^{**} Central Intelligence Agency, Sénégal, consulté le 2 août 2018, https://www.cia.gov/library/publications/resources/the-world-factbook/geos/sg.html

^{***} Oanda.com

Rubrique	Présentation générale				
Améliorations nécessaires	Élaboration d'une loi fondamentale sur la GDS. Orifolian d'une sonne patienne payr la GDS.				
necessaires	 Création d'une agence nationale pour la GDS. Renforcement des capacités des parties prenantes de la GDS. 				
	• Facilitation des partenariats public-privé.				
	● Construction d'installations de recyclage/traitement.				
	■ Mise en place d'une plateforme nationale de système d'information.				
	Campagne de sensibilisation du public.				

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



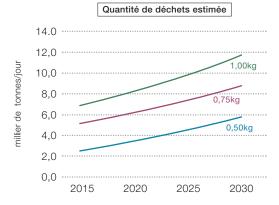
^{*} La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

Quantité de déchets estimée

La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

				unité : millier	de personnes		
Population	Année	2015	2020	2025	2030		
	Totale	14 977	17 200	19 577	22 123		
	Urbaine	6 869	8 277	9 904	11 778		
unité : millier de tonnes/jour							
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030		
	0,50 kg/pers./jour	3,4	4,1	5,0	5,9		
	0,75 kg/pers./jour	5,2	6,2	7,4	8,8		
	1,00 kg/pers./jour	6,9	8,3	9,9	11,8		





Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)